



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE A HUIS CLOS LE LUNDI 24 JANVIER 2022 À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5, RUE GALE À ORMSTOWN.

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal est tenue à huis clos ce **lundi 24 janvier 2022 dès 19h30**, sans la présence du public vu les règles sanitaires applicables depuis le 31 décembre dernier. Elle se déroule donc sans la présence du public, mais est webdiffusée en direct sur YouTube, toute personne pouvant suivre les délibérations du conseil en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca ou en tapant « Ormstown YouTube » dans la barre de recherche Google. La séance peut aussi être regardée en différé par la suite selon la disponibilité des gens.

Ces mesures mises en place par la Municipalité depuis un certain temps déjà permettent une participation pleine et entière du public conformément à la Loi.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS;

Présences: Absence:

Mairesse : Christine McAleer

Conseiller 1 : Thomas Vandor

Conseiller 2 : Jacques Guilbault

Conseiller 3 : Stephen Ovans

Conseiller 4 : Éric Bourdeau

Conseiller 5 : Kimberley Barrington

Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer, le trésorier, M. Georges Lazurka et le greffier, M. François Gagnon sont également présents, le greffier agissant à titre de secrétaire de l'assemblée. Chacun des membres du conseil atteste avoir reçu l'avis de convocation avec l'ordre du jour y inclus. Plusieurs séances de travail sur le budget ayant été tenues, ils attestent également en comprendre le sens et la portée, avoir reçu les réponses à leurs questions et s'en déclarent satisfaits.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est 19h32 et la mairesse Madame McAleer déclare la séance ouverte.

22-01-016 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de la conseillère Kimberley Barrington, APPUYÉE par le conseiller Shane Beauchamp et est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Présentation et adoption du Budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**
- 3. Période questions ouvertes au public**
- 4. Levée de la séance**

ADOPTÉE

22-01-017 Présentation et Adoption du Budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

ATTENDU QUE conformément aux dispositions applicables du Code municipal (arts.953.1 et 954) la Municipalité respecte son obligation quant au délai prescrit pour l'adoption de son Budget en vue de l'exercice financier de 2022 et de son Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, la date limite quant à l'adoption étant le 31 janvier lorsqu'il y a élection générale comme ce fut le cas le 7 novembre 2021;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 956 du Code Municipal, un avis public annonçant la présente séance a été publié en temps requis aux endroits désignés dans la Municipalité, de même que sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU QU'un tableau présentant la masse salariale détaillée et les déductions de l'employeur a été préparé pour le Budget 2022, conformément aux exigences comptables de la firme de vérificateurs externes de la Municipalité;

ATTENDU QUE tel qu'édicté par la loi, la Municipalité présente un budget équilibré, les revenus étant égaux aux dépenses, tel qu'il apparaît ci-dessous;

BUDGET 2022	
REVENUS:	
Taxes	3 884 694 \$
Tenants lieux	209 083 \$
Taxes d'eau & d'égouts	583 327 \$
Taxes ordures & recyclage	495 375 \$
Autres revenus	956 577 \$
Revenus totaux:	6 129 056 \$
DÉPENSES:	
Administration générale	1 187 322 \$
Sécurité publique	712 810 \$
Réseau routier	1 177 547 \$
Transport Collectif	112 695 \$
Eau & égouts	593 827 \$
Matières résiduelles	595 625 \$
Cours d'eau	18 204 \$
Santé et bien-être	64 787 \$
Aménagement & urbanisme	299 277 \$
Loisirs et culture	591 794 \$
Frais de financement	141 581 \$
Remboursement dettes	452 658 \$
Affectations	180 929 \$
Dépenses totales	6 129 056 \$
Excédent (déficit)	- \$

Programme Triennal d'immobilisations (investissement)								
POUR 2022-2023-2024								
	Projets proposés			Provenance des fonds des projets proposés				
	2022	2023	2024	Règlement d'emprunt	Fonctionnement ou budget courant	Excédent années antérieures	Subventions diverses	TECQ 2019-23
EAU POTABLE Usine de filtration	200 000 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$	33%			67%	
Réseau aqueduc Plan d'intervention - Études - Travaux sur 4 ans	100 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$				67%	100 % 33 %
Camion pompiers		500 000 \$		100 %				
Réseau routier pavage		500 000 \$		33%			67%	
MTQ Feux de circulation Routes 138 / 201		125 000 \$		100 %				
Jeux d'eau		200 000 \$			34%		66%	
TOTAL:	300 000 \$	8 325 000 \$	7 000 000 \$					

EN CONSÉQUENCE de la présentation faite par la mairesse, Madame Christine McAleer, le budget étant équilibré et le PTI 2022-2023-2024 étant conforme aux discussions et aux priorités établies par le conseil municipal, il est **PROPOSÉ** par le conseiller Éric Bourdeau, **APPUYÉ** par le conseiller Stephen Ovans et résolu à la majorité des membres du conseil présent, le conseiller Jacques Guilbault votant contre le budget 2022 et par conséquent contre la présente résolution.:

D'ADOPTER le budget de l'exercice financier de 2022 et le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 tels que présentés;

DE DISTRIBUER gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité un document explicatif présentant à la fois le budget et le Programme triennal d'immobilisations (PTI), le tout conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC

Aucune question n'ayant été reçue du public, il n'y a pas lieu d'ouvrir la présente période de questions. La mairesse annonce toutefois qu'advenant que des personnes aient des questions, elles pourront être adressées et répondues lors de la séance régulière du lundi 7 février prochain.

22-01-018 Levée de la séance

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé, il est **PROPOSÉ** par le conseiller Shane Beauchamp, **APPUYÉ** par le conseiller Éric Bourdeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE LEVER la séance. Il est 19h45

ADOPTÉE

En foi de quoi nous signons au terme de ladite séance;

Christine McAleer
Mairesse

François Gagnon
Greffier